

ANIMATEUR NOMME « TUTEUR DE MAISONNEE » DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Dans le cadre de la mise en œuvre du séjour de cohésion du Service National Universel (SNU) de février 2023, le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport de l'Hérault (SDJES 34) recherche,
7 tuteurs de maisonnée.

Dates du séjour février

du dimanche 19 février au vendredi 03 mars inclus (13 jours sur site)

Temps de travail

+ 2 jours préparation, rangement du centre, convoyage

+ 5 jours de conception, organisation et formation en amont

Soit total rémunéré : 24 jours (incluant 4 jours de congés compensatoires)

► Descriptif du poste

L'organisation du séjour, dans le cadre du Service National Universel (SNU), se déroule de la façon suivante :

- Une équipe de direction sur site composée de 6 membres
- 4 référents d'animateurs nommés « capitaine de compagnie »
- 13 animateurs nommés « tuteurs de maisonnée »

En février 2023, l'Hérault propose un séjour d'une capacité de 154 volontaires (15-17 ans) hébergés collectivement sur un seul centre. Ce séjour de cohésion accueillera des jeunes issus des différents départements de la région Occitanie (hors département de l'Hérault) et des jeunes d'Ile de France.

Les adolescents participeront à un programme d'activités défini au préalable et respectant un cahier des charges précis et intense, au niveau national.

Toutes les informations relatives au SNU sont disponibles sur le site officiel :

<https://www.snu.gouv.fr>

Ou encore via la vidéo du séjour de cohésion Haute Garonne, juin 2022 :

<https://www.youtube.com/watch?v=0is0DQIGMMA>

Les tâches affectées aux tuteurs de maisonnée :

1. Accueil et accompagnement des volontaires âgés de 15 à 17 ans

- Préparer l'accueil des volontaires au sein de la maisonnée (hébergement, loisirs, hygiène, vie en compagnie et dans le centre, etc.)
- Accompagner les volontaires de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, activités sportives, formations, tests divers, diverses activités et visites à l'extérieur, etc.
- Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée

2. Organisation et discipline de la vie courante
 - Faire connaître, comprendre et respecter le règlement intérieur du centre
 - Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne
 - Créer des temps d'échanges démocratiques
 - Contribuer à l'organisation, la pleine participation de tous et au bon déroulement des tâches d'intérêt général
 - S'assurer de la réalité de l'inclusivité et du brassage social dans la maisonnée et dans les activités
4. Création de cohésion et d'esprit de maisonnée
 - Créer une cohésion de groupe, en cohérence avec les autres maisonnées de la compagnie, mobiliser les énergies grâce à une saine émulation collective et faire partager un sentiment d'appartenance à la compagnie
 - Assurer les conditions d'une participation inclusive au profit de tous les volontaires à besoins particuliers et porteurs de handicap.
5. Garantie de la sécurité physique et morale des volontaires
 - Faire connaître et respecter strictement les mesures de sécurité
 - Prévenir, détecter, identifier les risques et les situations problématiques, rendre compte et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie
 - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

➤ **Connaissances, compétences et qualifications**

Compétences :

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, probité, intégrité et rigueur du comportement
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers
- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation des mouvements pour la jeunesse.

Connaissances :

- Cadre réglementaire ACM
- Psychologie / sociologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs

Qualifications :

- BAFA/BAFD ou qualification équivalente BPJEPS
- Exceptionnel : personnes non qualifiées justifiant d'une grande expérience
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

➤ **Modalités du contrat**

Types de contrat : En fonction du profil du candidat : contrat type CEE, CDD ou Primes pour les agents du service public. Les titulaires des 3 fonctions publiques ainsi que les contractuels de plus d'un

an, travaillant au sein d'une collectivité territoriale, dans des services enfance / jeunesse / animation, peuvent prétendre à :

. Un contrat type CEE, en posant des congés

ou

. Bénéficiaire de primes, si la hiérarchie autorise l'absence, en + du salaire habituel.

➤ **Rémunération et avantages**

Salaire journalier brut : 68,90 €

Avantages : repas, hébergement et laverie pris en charge. Covoiturage possible jusqu'au site

➤ **Horaire de travail**

Formation et préparation pédagogique : 9h-17h

Séjour : 7h-22h30

➤ **Contacts / Organismes / candidatures**

Adresse administrative de l'organisation départementale :

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (DSDEN)
SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DE L'HERAULT (SDJES)
3 AVENUE CHARLES FLAHAULT
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

Pour candidater :

Envoi du CV et de la lettre de motivation à l'adresse suivante : **ce.sdjes34.snu@ac-montpellier.fr**

Candidature attendue **avant le 31 décembre 2022**

Période d'entretiens : première quinzaine de janvier 2023